

## Prise des licences et accueil des nouveaux membres :

### LICENCE 2024

Pour ceux qui ne seront pas présents à la soirée « prise des licences » du samedi 6 janvier 2024, la demande de licence sera à envoyer, par voie postale, à la secrétaire du club avec les documents nécessaires et le règlement à l'adresse suivante.

**Madame Claudette BOTTESI, secrétaire du CCSR**  
**5 Lotissement le Domaine des Hautes Serres**  
**26190 SAINT-LAURENT-EN-ROYANS**

Les dossiers doivent **IMPERATIVEMENT** parvenir complets afin d'éviter les allers-retours de courrier.

### TRES IMPORTANT ET OBLIGATOIRE

**Pour les adultes, 1 formule de licence :**

**DOCUMENTS NECESSAIRES pour les ADULTES :**

- *La fiche Bulletin Adhésion Club 2024, complétée et signée ;*
- *Le coupon de la fiche "AXA" (feuillet 3) : Déclaration du licencié, complétée et signée ;*
- *Certificat Médical de moins de 12 mois pour ceux participant à des cyclosporatives ;*
- *Le règlement (chèque libellé au nom du CCSR).*

*Pour les jeunes de l'École Française de Vélo : 1 formule de licence :*

**DOCUMENTS NECESSAIRES pour les JEUNES :**

- *La fiche Bulletin Adhésion Club 2024, complétée et signée*
- *Le coupon de la fiche "AXA" (feuillet 3) : Déclaration du licencié, complétée et signée*
- *Feuillet 3 du questionnaire de santé Jeunes  
ou Certificat Médical de moins de 6 mois*
- *Le règlement (chèque libellé au nom du CCSR).*
- *Fiche sanitaire et autorisations parentales*
- *Règlement intérieur école cyclo*

**Abonnement à la revue Cyclotourisme = 28 € par an, 23 € pour les nouveaux licenciés.**

11 numéros par an, des suppléments gratuits exclusifs, les hors séries adressés à domicile.

**La licence familiale**

Elle permet aux familles domiciliées à la même adresse, composées de un ou deux membres adultes et d'enfants de moins de 25 ans (nombre illimité), de tarifs attractifs.

Le chef de famille (1er adulte) cotise au tarif adulte et les membres de sa famille bénéficient de tarifs préférentiels.